

# PEDT

DE 0 À 11 ANS  
PROJET  
ÉDUCATIF  
TERRITORIAL  
D'ANNEMASSE



LE PROJET ÉDUCATIF  
TERRITORIAL  
**Grandir**  
à Annemasse  
de 0 à 11 ans

**LA PETITE ENFANCE,  
AVANT L'ENTRÉE À L'ÉCOLE**  
Page 4

—  
**DE LA MATERNELLE  
AU CM2, PENDANT  
LE TEMPS SCOLAIRE**  
Page 6

**AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE,  
PENDANT LES TEMPS  
PÉRISCOLAIRES**  
Page 9

—  
**LE MERCREDI ET PENDANT  
LES VACANCES, QUAND  
IL N'Y A PAS CLASSE**  
Page 10

**ANNEMASSE**  
à vivre ensemble

[www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)





“**La Jeunesse  
priorité  
des priorités,**”

Fruit d'une vaste concertation avec la communauté éducative, le nouveau PEDT (Projet Éducatif Territorial) prend en considération le bilan des actions engagées depuis 2015 (signature d'un premier PEDT) et intègre les nouvelles législations.

Il met en lumière l'ambition éducative de notre Ville pour sa jeunesse fondée sur des valeurs partagées et des attentes en matière d'éducation, de loisirs et d'accueil des enfants. Je salue ici l'ensemble des acteurs et des partenaires qui vont concourir à la réussite de ce projet, mais aussi les parents d'élèves, premiers éducateurs de leurs enfants.

Ce projet éducatif territorial part de l'enfant et de ses besoins, fort d'une concertation étroite et permanente de l'ensemble des personnes et des organisations qui contribuent à l'éducation des jeunes annemassiens.

Ses objectifs sont ambitieux. Ils comprennent la volonté de diversifier l'horizon culturel de tous les enfants, quelle que soit leur situation familiale, avec un accès à des activités éducatives aussi riches et variées que possible. Une attention particulière aux enfants de familles les plus éloignées des sources d'éducation et de culture est également réaffirmée.

Le respect des règles de l'action collective ainsi que le développement du goût d'agir ensemble sont par ailleurs engagés. Enfin, ce projet valorise l'éducation du corps par des activités physiques et sportives.

Notre forte volonté commune est donc bien de préparer les enfants d'aujourd'hui à être les citoyens de demain. Car comme l'énonça Nelson Mandela : *“L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde.”*

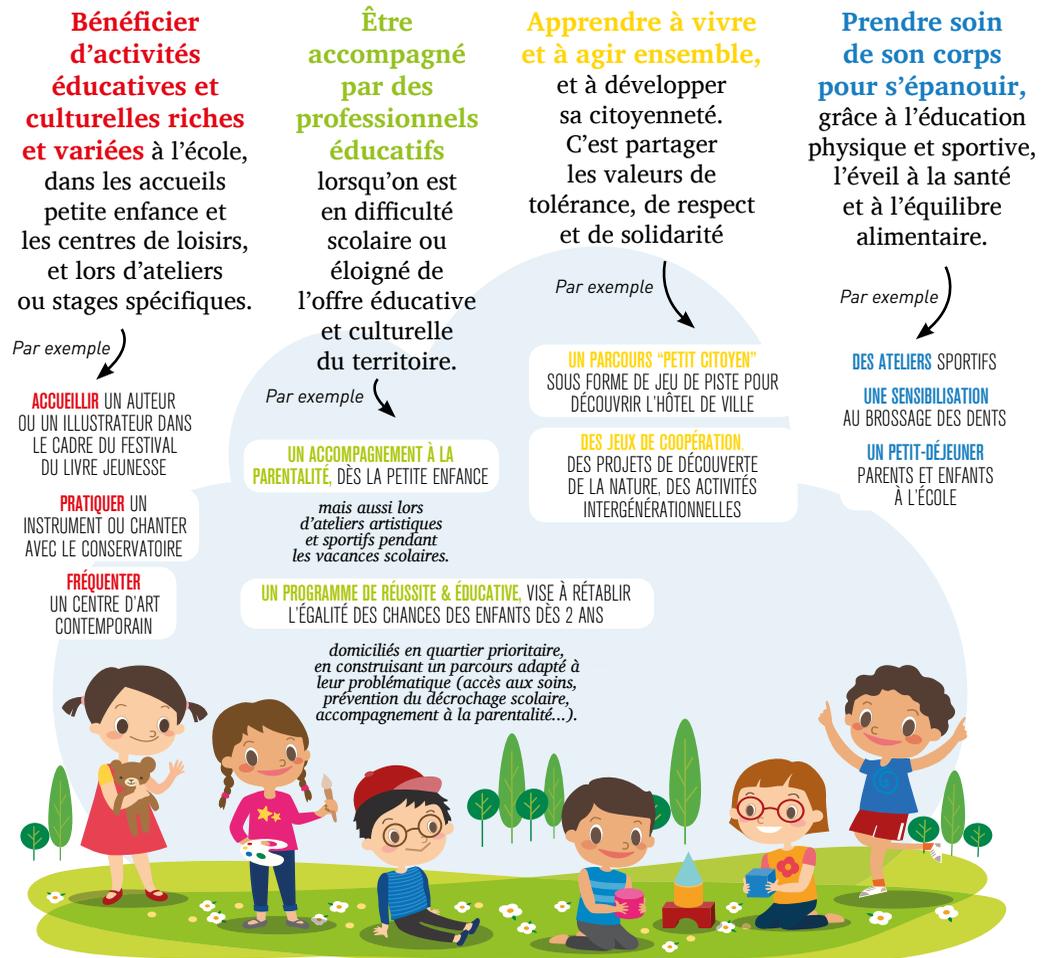
**CHRISTIAN DUPESSEY,**

*Maire d'Annemasse, Président d'Annemasse Agglo.*

# Grandir à Annemasse

Afin d'accompagner au quotidien les petits Annemassiens, la Ville a renouvelé son Projet Éducatif Territorial. Dans ce guide, vous trouverez toutes les informations pratiques liées à la petite enfance, au temps scolaire, aux services périscolaires, extrascolaires, culturels et sportifs.

Pour la Ville et ses partenaires, grandir à Annemasse c'est :



Afin que les activités proposées soient accessibles à tous et que chaque enfant puisse en profiter pleinement, la Ville propose des offres de loisirs gratuites ou des offres dont les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial.

# Avant l'entrée à l'école

La petite enfance est un moment clé de la vie de l'enfant et de la relation à ses parents. La Ville d'Annemasse et ses partenaires accompagnent les familles dès le plus jeune âge de l'enfant.



## POUR L'accueil des enfants

Plusieurs structures existent à Annemasse. Leur objectif : favoriser le développement et le bien-être du jeune enfant.

**Les crèches** pour les parents en activité qui ont besoin d'un mode de garde régulier. À Annemasse, vous trouverez :

- 5 crèches collectives
- une crèche familiale
- 2 micro crèches privées

**Une halte-garderie** pour un accueil occasionnel quelle que soit la situation professionnelle des parents.

**Un relais d'assistants maternels** pour mettre en relation les familles et les

assistants maternels du territoire, et pour permettre à chacun de s'informer et d'échanger sur la garde d'enfants.

**Un accueil et un accompagnement particuliers** peuvent être proposés aux jeunes enfants en situation de handicap suivis par le Centre d'Action Médico Sociale Précoce, ou aux enfants présentant des retards de développement ou des troubles du comportement suivis par le Centre Médico Psychologique Infantile.

➤ Pour plus d'informations, contactez le service Petite enfance : 04 50 84 23 10 / [info.petite.enfance@annemasse.fr](mailto:info.petite.enfance@annemasse.fr)

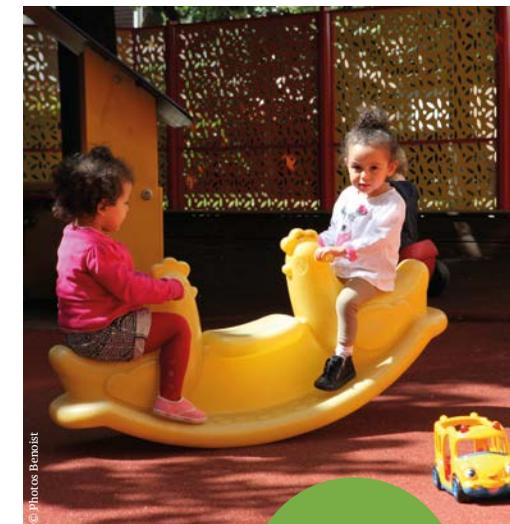


## POUR Le soutien à la parentalité

Les parents peuvent être accompagnés et soutenus dans leur rôle éducatif, grâce à des ateliers parent/enfant gratuits.

➤ **Parents de petits accueillis en structure petite enfance.** Des ateliers d'éveil musical autour de chansons et de comptines, menés par un musicien du Conservatoire.

➤ Pour plus d'informations, contactez le service Petite enfance : 04 50 84 23 10 / [info.petite.enfance@annemasse.fr](mailto:info.petite.enfance@annemasse.fr)



➤ **Tous les parents dont les enfants ont moins de 4 ans.** Des ateliers parent/enfant encadrés par une éducatrice de jeunes enfants. Le mardi matin est consacré au développement moteur et le jeudi-après midi au jeu.

➤ Pour plus d'informations, contactez le service Jeunesse Politique de la Ville : 04 50 95 75 75 / [info.jeune@annemasse.fr](mailto:info.jeune@annemasse.fr)

## POUR Toutes les générations

➤ **Au Perrier, le Conservatoire** accompagne parents et enfants, ainsi que la chorale du foyer de l'Eau Vive et ses résidents, pour des moments d'échange entre générations autour de la musique.

➤ **Des ateliers de lecture** sont menés par des bénévoles de plus de 50 ans de l'association Lire et Faire Lire, auprès des enfants accueillis en structure.



# La journée d'école en un clin d'œil

À Annemasse, les enfants vont à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La journée de l'enfant est marquée par une succession de moments et d'activités, dans différents lieux et avec plusieurs adultes.

Le Projet Éducatif Territorial rassemble tous les partenaires qui participent à l'éducation des enfants.

Tous veillent ensemble à proposer une journée cohérente, respectueuse du rythme et de l'âge de chaque enfant.

LE TEMPS  
**Périscolaire**

LE TEMPS  
**Scolaire**

**11**  
ÉCOLES



**3750**  
ENFANTS  
SCOLARISÉS  
EN 2018-2019

**1400**  
repas servis  
chaque jour




# Pendant le temps scolaire

Pour favoriser la réussite de tous les enfants, la Ville d'Annemasse et ses partenaires proposent aux écoles des activités qui complètent les apprentissages scolaires.

L'éducation physique et sportive bénéficie à tous les enfants au cours de leur scolarité pour :

**Savoir nager** avec des séances de natation à Château Bleu en partenariat avec Annemasse Agglo.



CP, CE1,  
CM2  
et CE2\*

**Savoir se déplacer à vélo** suite à un cycle d'apprentissage du vélo.



CE1

**Savoir glisser** par la découverte du ski de fond et de la montagne.



CM1  
et CM2



Une offre d'éducation artistique et culturelle, adaptée aux besoins des classes :

**Le spectacle vivant** à Château Rouge, en assistant à des représentations à plusieurs reprises dans sa scolarité.

**La lecture et le livre** avec des temps animés par des bibliothécaires.

**La musique** avec des interventions du Conservatoire pour sensibiliser les enfants à l'univers musical et leur donner la possibilité de pratiquer.

**L'art contemporain** avec des visites commentées d'expositions à la Villa du Parc, Centre d'art contemporain.

La Ville d'Annemasse soutient également les projets des écoles en mettant à leur disposition des moyens financiers ou des intervenants.



\*Les CE2 des écoles situées dans les quartiers prioritaires

# Pendant le temps périscolaire

La Ville d'Annemasse propose des activités éducatives aux enfants avant et après la classe, au sein de l'école ou dans les centres de loisirs.



103  
animateurs



SUR INSCRIPTION  
**Par les parents**

Un accueil en CLAE (centre de loisirs associé à l'école) destiné aux familles qui ont besoin d'un mode de garde. Il offre un cadre confortable et sécurisant, respectueux du rythme des enfants. Des animateurs qualifiés organisent des activités éducatives et récréatives.

➤ Pour plus d'informations sur le CLAE, contactez le service Éducation : 04 50 95 07 33 / [service.education@annemasse.fr](mailto:service.education@annemasse.fr)

SUR INSCRIPTION  
**Par les enseignants et l'équipe périscolaire**

- **Des ateliers périscolaires** pour découvrir des activités culturelles, artistiques, sportives et ludiques de 16h30 à 18h. Ils soutiennent la réussite des enfants par l'acquisition de savoirs complémentaires à l'école. Ils sont animés par la Ville et par ses partenaires, et ont lieu dans l'école ou à proximité.
- **Une aide aux devoirs** pour apporter une aide individualisée utile aux apprentissages scolaires, de 16h30 à 17h45. Elle est encadrée par des enseignants.

➤ Pour plus d'informations, contactez le directeur de l'école de votre enfant.



29  
ATELIERS  
PÉRISCOLAIRES

# Quand il n'y a pas classe

C'est le moment idéal pour jouer, découvrir de nouvelles activités ludiques et éducatives, dans un centre de loisirs, durant des ateliers ou des stages.

## LE Mercredi

Les centres de loisirs accueillent les enfants toute la journée et participent à leur épanouissement. À Annemasse, ils ont obtenu le label national "Plan Mercredi", gage de la qualité éducative des activités proposées et du savoir-faire des personnels. Trois grands domaines d'activités sont proposés aux enfants : la nature et la découverte de l'environnement, la culture et le sport.



POUR QUI ?	QUI L'ORGANISE ?	QUELS HORAIRES ?
Les 3-6 ans	Le service Education	De 6h30 à 18h30
Les 6-11 ans	La MJC	De 7h30 à 18h

Des ateliers plus courts sont proposés pour découvrir et s'initier à une discipline, ou pratiquer une activité avec d'autres enfants.

POUR QUI ?	QUI L'ORGANISE ?	QUELLES ACTIVITÉS ?
Les 3-11 ans	La MJC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des ateliers artistiques, culturels, et linguistiques avec inscription à l'année.</li> <li>Un "club du mercredi" accessible sur inscription à la séance.</li> </ul>
Les 6-11 ans	Le service des Sports	<ul style="list-style-type: none"> <li>À l'automne et au printemps, des activités orientées sports de montage, eau et pleine nature.</li> <li>↳ L'hiver, des sessions de ski.</li> <li>Et tout au long de l'année, des activités en gymnase.</li> </ul>

## LES Vacances scolaires

Les centres de loisirs accueillent les enfants toute la journée. Ils y pratiquent des activités ludiques et récréatives.

POUR QUI ?	QUI L'ORGANISE ?	DURÉE DE L'INSCRIPTION
Les 3-6 ans	Le service Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pendant les petites vacances : un ou plusieurs jours.</li> <li>↳ L'été : 4 ou 5 jours minimum. De 6h30 à 18h30</li> </ul>
Les 6-11 ans	La MJC	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ À la semaine en priorité. De 7h30 à 18h</li> </ul>

### Les stages thématiques de découverte à la semaine

POUR QUI ?	QUI L'ORGANISE ?	QUELLES ACTIVITÉS ?
Les 6-15 ans	Le service des Sports	Des activités aquatiques, de pleine nature et de découverte du milieu environnant. L'hiver est essentiellement consacré au ski.
Les 7-13 ans	Le service Jeunesse Politique de la Ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>En février : objectif neige avec découverte de la montagne.</li> <li>↳ En avril et en octobre : multi-activités avec des activités artistiques ou culturelles et des activités sportives originales.</li> <li>↳ En été : objectif lac et montagne avec découverte du milieu Haut-Savoie.</li> </ul>

Des ateliers parent/enfant (3-12 ans) : les ateliers du Perrier sont organisés par l'Espace de Vie Sociale. Pour pratiquer des activités artistiques et/ou sportives. Ces ateliers, d'une à deux heures, sont proposés gratuitement.



LE CENTRE DE LOISIRS DE LA BERGUE  
 situé à Cranves-Sales, accueille également les Annemassiens de 4 à 14 ans.  
 Pour plus d'informations :  
 04 50 39 30 37  
 accueil@labergue.fr

↳ Pour plus d'informations, retrouvez les contacts des services au dos du guide.



© Istock

## EN SAVOIR PLUS

### LE SERVICE ÉDUCATION

service.education@annemasse.fr  
04 50 95 07 33

### LE CENTRE D'INFORMATION PETITE ENFANCE

info.petite.enfance@annemasse.fr  
04 50 84 23 10

### LE SERVICE DES SPORTS

service.sports@annemasse.fr  
04 50 84 59 17

### LE SERVICE JEUNESSE POLITIQUE DE LA VILLE

info.jeune@annemasse.fr  
04 50 95 75 75

### LA MJC ANNEMASSE

info@mjc-annemasse.fr  
04 50 92 10 20

### ESPACE DE VIE SOCIALE

evs@annemasse.fr  
04 50 84 23 09

Mairie d'Annemasse  
BP 530  
74107 ANNEMASSE CEDEX  
04 50 95 07 00 - [www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)